

Môm'danse 2024

Projet départemental artistique
Mené conjointement par la FOL26 et la DSDEN26

Année scolaire 2023/2024

Lettre 2



« L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art ».

Article 4 de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle - 8 juillet 2016

Coordination DSDEN26 pour le 1^{er} degré : Jean PINGUET
jean.pinguet@ac-grenoble.fr

Coordination DSDEN26 pour le 2nd degré : Marie Anne LEBOT ZIMMERMANN
marie-anne.lebot-zimmermann@ac-grenoble.fr

Coordination FOL26 : Didier GAY
direction@fol26.fr - 04 75 82 44 62

1. La DSDEN Drôme

En parallèle de ces formations, vous avez débuté le travail en classe avec vos élèves pour les amener à entrer en processus de création, également à aller à la rencontre d'œuvres, d'artistes, de connaissances en lien avec l'histoire de la danse.

En parallèle également, vous aidez vos élèves à entrer dans la posture de spectateur de spectacle vivant, respectueux des artistes et de leur travail, des autres spectateurs et des lieux. Vous créez un horizon d'attente qui les préparera à comprendre et apprécier le spectacle offert, à s'en émouvoir, à développer leur esprit critique. L'enjeu est de faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est pas simplement destinataire ou consommateur d'un spectacle, mais acteur de la représentation, participant à une expérience humaine au présent où tous ses sens et son imagination sont sollicités.

Ainsi vous vous appuyez sur les trois piliers de l'éducation artistique : pratiquer, connaître, fréquenter.

2. La FOL Drôme

Môm'danse est proposé dans le cadre du Festival **Danse au Fil d'Avril**.

Le programme complet sera disponible sur le site www.danseaufildavril.fr à partir de début février 2024 :

LIEU	SALLE	DATE	HORAIRE	SPECTACLE	COMPAGNIE
Valence	Théâtre de la ville	04-avr	20h30	Inventaire	Grenade
Crest	L'Eden	04-avr	20h30	A.D	Wild
Romans	Cordeliers	06-avr	20h00	Rodin	Ballet Julien Lestel
Portes	Train Théâtre	06-avr	20h00	Tempus	Voltaïk
Loriol	Salle des fêtes	07-avr	17h00	Je suis	Evolves
St Marcel	Espace Liberté	09-avr	9h30 +14h+20h	A call	Danaël Tabata Darnaud - VJD
Romans	Les Cordeliers	12-avr	20h00	Stolar	Grenade
Gervans	Salle des fêtes	13-avr	20h	Sundial crew	Sundial crew
Livron	Salle Morcel Paquien	19-avr	17h30+20h	Le pouvoir des filles	Mojgn'arts company
Nyons	Maison de pays	26-avr	20h30	Yaay	Stylistik
Mercuriol	Gymnase Marcel Blanc	29-avr	9h30 + 14h	Colliding stories	Boom bap

Pour compléter vos cycles d'apprentissage, des ateliers, en lien avec la programmation du festival, sont proposés.

Si vous êtes intéressés, nous monterons le projet ensemble avec notre chargé de mission spectacle vivant Guilain Lenoble. Son contact : culture@fol26.fr

3. Organisations

a. Réunions

Afin d'organiser les répétitions et les restitutions en salle, nous vous invitons à une réunion de préparation dans la salle où votre restitution se déroulera.

Votre présence est indispensable. Les équipes techniques des salles partenaires expliqueront leurs contraintes de travail et comment travailler ensemble.

N'hésitez pas à préparer vos questions !

Lors de ces réunions, le planning des répétitions sera élaboré et les ordres de passage sur les séances seront déterminés.

St Vallier : mardi 16 janvier à 18h - salle Désiré Valette à St Vallier

Nyons : mardi 23 janvier à 18h - Maison de Pays de Nyons

Montélimar : mardi 30 janvier à 18h pour les classes de la restitution du 04 avril 2024

jeudi 1 février à 18h pour les classes de la restitution du 05 avril 2024

Théâtre Emile Loubet de Montélimar

Romans : lundi 12 février à 18h - Les Cordeliers à Romans

Crest : jeudi 15 février à 18h - Eden de Crest

Valence : mardi 5 mars à 18h - Comédie de Valence

Aspects techniques :

Le plan lumière du plateau sera distribué et discuté à cette réunion. Le support musical sera demandé en amont des restitutions.

b. Temps effectif de la production présentée par les classes :

- **7' maximum** par classe du 1^{er} ou du 2nd degré.

c. Indices et arguments

Les classes sont invitées à travailler **des indices** puis les transmettre aux autres classes qui participent à la même restitution. Ces indices se présenteront sous un format numérique : photographies, dessins, textes d'élèves, enregistrement audio... L'objectif est de rendre actif les spectateurs et de leur donner envie de découvrir les chorégraphies présentées.

Les détails de l'organisation seront évoqués avec les conseillers pédagogiques lors des réunions de préparation.

Il sera intéressant aussi de travailler avec les élèves **les arguments** de leur chorégraphie qui seront lus au public, en introduction à chaque restitution.

d. Droit d'entrée

Les spectacles sont basés sur un prix libre. A titre indicatif, le prix était auparavant de 3€ pour les adultes (gratuit

jusqu'à 18 ans) uniquement pour les spectacles en soirée. Cette somme permet de couvrir en partie les divers frais d'organisation, de sécurité et de captation vidéo...

Des carnets de billets d'entrée ainsi que le quota d'entrées par enfant vous seront donnés lors de la réunion technique.

e. Captation vidéo des restitutions et droit d'images et de voix

La FOL26 assurera la captation vidéo de chacune des restitutions. Un lien gratuit du montage réalisé par un professionnel sera envoyé à chacune des classes, dans les semaines suivant les restitutions.

Pour ce faire, une **autorisation** est à compléter et à nous renvoyer avant le jour de la restitution, sans celle-ci nous ne pourrions filmer votre passage. Nous signaler impérativement les refus d'autorisation, car la classe concernée ne sera ni filmée, ni photographiée.

Vous trouverez ci-dessous les 2 documents concernant le droit d'images et de voix. L'enseignant doit faire signer aux parents le document intitulé « Cession de droits d'images et de voix » et transmettra avant la restitution le document « Attestation sur l'honneur », à fol26@fol26.fr

Tous les parents des élèves participants doivent remplir et signer ce document (parents divorcés : réaliser 2 documents signés).

4. ADAGE

La plateforme ADAGE est le portail d'inscription aux actions et projets d'EAC. Il est désormais demandé de déposer dans ADAGE chaque projet relevant de l'EAC (dont Môm'danse). Pour rappel, ADAGE est accessible depuis le portail ARENA.

Des tutoriels et guides sont téléchargeables pour en faciliter la prise en main : utilisation du Pass Culture, préparer mes projets, renseigner mes projets, parcours directeur / IEN / chef d'établissement. (Onglet « Ressources > Aide » de l'application ADAGE).



Le lien suivant vous permettra de visionner les vidéos de présentation et d'aide à la prise en main de cette application, à destination des différents profils (directeur d'école, chef d'établissement et rédacteur de projets) : <https://dai.ly/x7ypdmf>

Môm'danse 2024

Attestation sur l'honneur droit d'images et de voix

J'atteste sur l'honneur avoir recueilli toutes les autorisations du droit d'images et d'enregistrement de voix, des élèves de ma classe.

- Tous les élèves de ma classe sont autorisés à être photographiés.
- Un ou plusieurs élèves n'ont pas l'autorisation du droit d'images et de voix

Etablissement ou école :

Nom et prénom de l'enseignant.e :

Classe :

Date de restitution :

Fait à, le

Signature de l'enseignant



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Drôme

CESSION DE DROITS D'IMAGES et DE VOIX

Je soussigné(e).....

responsable légal de l'enfant

scolarisé à l'école

en classe de

avec l'enseignant(e).....

autorise gracieusement les conseillers pédagogiques ou une autre personne désignée par les responsables de l'événement :

- à photographier mon enfant, le filmer et **enregistrer sa voix** lors du spectacle de Môm' Danse
- à reproduire son image sur support imprimé, support vidéo et numérique et (hors ligne et en ligne) **et sa voix sur support numérique**
- à exploiter librement les images **ou les enregistrements vocaux** réalisés par eux-mêmes dans le cadre d'activités de formation ou de recherche pédagogique

Toutes autres utilisations restent soumises à l'obtention d'une autorisation expresse.

Fait à, le

Signature du responsable